



# AUTONOMIE : LES BÉNÉFICES POUR LES **PARTENAIRES**

Grâce au passage à l'autonomie, le regard que les partenaires (organismes, entreprises, collectivités territoriales...) portent sur l'université, évolue positivement. Ils ont désormais affaire à des interlocuteurs compétitifs, stratégiques et dynamiques. Résultat : les liens se renforcent entre organismes de recherche et universités, les fondations se multiplient, les partenariats se développent...

## LES LABORATOIRES DE RECHERCHE BÉNÉFICIENT DES LIENS NOUVEAUX AVEC LES UNIVERSITÉS ENVIRONNANTES

L'université de Strasbourg a mis en œuvre la délégation globale de gestion avec le CNRS couvrant 12 laboratoires (les plus grosses unités de recherche de l'université). La moitié des laboratoires est gérée par l'université, l'autre moitié par le CNRS. En simplifiant la gestion, l'université et le CNRS redonnent du temps de recherche aux chercheurs.

L'université de Montpellier 1 lance un programme pour l'accueil de post-doctorants, renforce le pilotage de la recherche et crée 4 chaires mixtes : la politique de partenariat se traduit par la création de 2 chaires mixtes avec le CNRS dans le domaine de la santé, une chaire mixte avec l'Inserm (cancérologie) et une avec l'Inra (sciences économiques).

« Parfaite représentation de l'ouverture de l'université sur le monde socio-économique, les deux fondations de l'Université de la Méditerranée permettent de collecter des fonds pour promouvoir des recherches innovantes, en particulier dans le domaine du traumatisme, et dynamiser la formation par la mise en place de chaires. »

Yvon Berland, président de l'université de la Méditerranée

## POUR LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS, LES UNIVERSITÉS DEVIENNENT DES INTERLOCUTEURS DE PREMIER PLAN

L'université de Clermont 1 fait participer à son conseil d'administration des personnalités importantes du monde économique local (le numéro 2 de Michelin, le directeur général des laboratoires Théa, un représentant du groupe La Montagne...). Leur présence constitue un accélérateur de projets, relayée par l'existence de la fondation universitaire. Une start-up sur l'antibiothérapie s'est ainsi montée en quelques mois avec le laboratoire Théa. De même, une pharmacie expérimentale financée par les laboratoires a été créée au sein de la faculté de pharmacie. Les étudiants y font des mises en situation avec de vrais clients.



« La participation aux fondations devrait en effet donner davantage de visibilité aux employeurs dans un contexte de « guerre des talents ». Un cabinet d'avocats qui a des projets en Chine peut très bien financer une année d'études sur place à un étudiant. Il se formera au droit local et sera ensuite susceptible d'être embauché. »

Louis Vogel, président de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

**L'université de La Rochelle** a travaillé avec le groupe Alstom au développement d'un diplôme universitaire qui vient compléter les masters en sciences pour l'ingénieur (130 heures de cours supplémentaires entièrement gratuits). Le contenu de la formation a été déterminé par les enseignants et le groupe Alstom avec un double objectif : améliorer l'insertion professionnelle des titulaires du master et accroître l'attractivité des formations rochelaises en ingénierie.

**L'université de Limoges** a créé avec la Région Limousin une Agence de valorisation de la recherche qui intègre l'ensemble des missions de développement d'activités économiques et de transfert de technologie. Le bilan est positif avec 20 nouveaux projets de valorisation, une capacité de contractualisation avec les industriels en hausse de 50 % et une progression de 20 % des projets d'incubation.

## LES INTERACTIONS SE RENFORCENT ENTRE LES UNIVERSITÉS ET LEURS PARTENAIRES

**L'université d'Aix-Marseille 3** a mis en place une fondation axée sur les savoirs, les métiers et les territoires avec un objectif : mener une réflexion commune (universités-entreprises-collectivités) sur la transformation des métiers.

**L'université de Clermont 1** a noué un partenariat avec l'entreprise *Tell How* et une université chinoise, grâce auquel un institut franco-chinois a vu le jour au sein du technopôle de Nanchang (province de Jiangxi). Il s'agit de proposer une offre de formation française *off shore* pour former des cadres spécialisés dans des domaines innovants.

**A l'université de Saint-Etienne**, les étudiants ont réalisé avec les entreprises un guide de compétences associant, à chaque diplôme, des compétences identifiées (action pilote conduite avec l'APEC et le MEDEF).